



CONFERENCE INTERAFRICAINE DES MARCHES D'ASSURANCES

Etat des lieux de la Microassurance en zone CIMA

M. LAGUIDE Ousmane Adéwalé
Commissaire contrôleur en chef



SOMMAIRE

- 1. INTRODUCTION**
- 2. STATISTIQUES DES AGREMENTS EN MICROASSURANCE**
- 3. ANALYSE CRITIQUE DE L'ÉVOLUTION DES ACTIVITES DE MICROASSURANCE**
- 4. OBSTACLES AU DEVELOPPEMENT DE LA MICROASSURANCE**
- 5. MESURES ET PERSPECTIVES**



INTRODUCTION

- ▶ Le développement de l'activité d'assurance sur le marché CIMA n'a pas touché une partie importante de la population composée essentiellement des secteurs informel, agricole et rural.
- ▶ Pour corriger cette faiblesse, la CIMA a mis en place en 2012 une stratégie de développement de la microassurance notamment par l'encadrement réglementaire de ses opérations.



INTRODUCTION

Les principales mesures favorisant le développement de la microassurance sont entre autre:

- ➡ Réduction du capital social minimum (500 millions pour les sociétés anonymes et 300 millions pour les Mutuelles)
- ➡ Allègement des conditions et modalités de souscription
- ➡ Extension du réseau de distribution
- ➡ Etc.



INTRODUCTION

- Six (6) ans après la mise en place de cette réglementation particulière sur la microassurance dans l'espace CIMA, il convient:
 - d'en dresser un bilan
 - et d'ouvrir la réflexion sur les axes d'amélioration et les perspectives permettant d'offrir aux populations à faibles revenus une couverture d'assurance plus adaptée.



STATISTIQUES DES AGREMENTS ET EXTENSIONS D'AGREMENT

Pays	Branche	Type	Nature	Année d'agrément	Groupe
BENIN	Branche 3	Non vie	Extension	2014	Oui
	Branches 11, 12 et 13	Vie	Agrément	2015	Non
CAMEROUN	Branches 1, 2 et 7	Non vie	Extension	2015	Oui
	Branches 1, 2 et 8	Non vie	Extension	2016	Oui
COTE D'IVOIRE	Branches 1, 2 et 7	Non vie	Extension	2015	Oui
	Branche 11	Vie	Extension	2017	Oui
	Branche 11	Vie	Extension	2016	Oui
GABON	Branches 1, 2 et 7	Non vie	Extension	2015	Oui
SENEGAL	Branches 1, 2 et 7	Non vie	Extension	2015	Oui
	Branche 11	Vie	Extension	2017	Oui
	Branches 1, 3, 4, 5 et 6	Non vie	Extension	2017	Non
	Branche 11 et 12	Vie	Extension	2017	Oui
MALI	Branches 3 et 6	Non vie	Extension	2016	Oui
TOGO	Branches 1, 2 et 7	Non vie	Extension	2016	Oui



STATISTIQUES DES AGREMENTS ET EXTENSIONS D'AGREMENT

- ▶ L'environnement microassurance de la zone CIMA est constitué de 14 sociétés d'assurances agréées pour réaliser des opérations de microassurance, deux sociétés n'appartiennent pas à un groupe ;
- ▶ Une seule société agréée spécifiquement pour les opérations de microassurance
- ▶ Deux sociétés (Mali et Sénégal) sont engagées dans les opérations des branches agricoles (branche 3- Pertes de récoltes, branche 4- Pêche et branche 6- Autres assurances agricoles);



STATISTIQUES DES AGREMENTS ET EXTENSIONS D'AGREMENT

Statistiques par branches exploitées

Type	Branche	Nombre de Société
Non vie	Accident corporel	7
	Maladie	6
	Dommages aux biens	5
	Perte de récoltes	3
	Autres dommages agricoles	2
	Pertes de bétail	1
	Pêche	1
Vie	Décès	5
	Vie	2
	Epargne	1
	Capitalisation	0



STATISTIQUES DES AGREMENTS ET EXTENSIONS D'AGREMENT

Canaux de commercialisation

- ➡ Les canaux traditionnels de distribution de l'assurance ont été élargis par le législateur pour faciliter et favoriser la souscription des contrats par les populations cibles;
- ➡ Certaines sociétés procèdent aujourd'hui à la souscription des contrats par le mobile.



ANALYSE CRITIQUE DE L'ACTIVITE DE MICROASSURANCE

Principales critiques relevées dans le suivi des activités de microassurance:

- Absence de reportings séparés pour les opérations relevant de la microassurance (Cas des sociétés classiques agréées pour la microassurance);
- Systèmes d'information non adaptés à l'évolution de l'environnement technologique et aux nouveaux canaux de distribution

Les systèmes d'information des sociétés devraient être améliorés pour un meilleur suivi des activités de microassurance.



OBSTACLES AU DEVELOPPEMENT DE LA MICROASSURANCE

► **Obstacles évoqués par les sociétés**

- Faible niveau du plafond de prime réglementaire;
- Capital minimum jugé élevé;
- Absence de culture d'assurances;
- Nécessité d'une subvention par les pouvoirs publics ou autres organismes;
- Valeur de rachat au moins égale au cumul des cotisations

► **Autres obstacles**

- Mauvaise qualité de service dans l'assurance classique;
- Crise de confiance vis-à-vis des assureurs.



MESURES ET PERSPECTIVE

► Mesures

- Encadrement réglementaire de l'assurance mobile et électronique
- Exigences de comptes auxiliaires retraçant les opérations de microassurance dans la comptabilité des sociétés classiques opérant également en microassurance

► Perspective :

Mise en place d'un groupe de travail pour revisiter les textes de la microassurance



**MERCI DE VOTRE
AIMABLE ATTENTION**